Aix*Marseille université

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2014/10/28-12

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 octobre 2014, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

DÉCIDE :

OBJET : Dossier d'expertise – «ESPE – Tranche 1»

Le conseil d'administration approuve le dossier d'expertise, dont le projet est joint en annexe, présentant le programme «ESPE – Tranche 1».

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 29
Quorum : 15
Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 28 octobre 2014

Université d'Aix-Marseille · AMU ·

Yvon BERLAND

Président de l'Université d'Aix-Marseille

2014

Aix*Marseille université

ESPE – TRANCHE 1

DOSSIER D'EXPERTISE

PROGRAMMATION CPER 2007-2013

SOMMAIRE

I) Demande d'Expertise

II) Description générale des objectifs et du contenu du projet

II - 1 Historique du projet
II - 2 Objectifs généraux
II - 3 Justification du projet
II - 4 Coordination
II - 5 Choix du site
II - 6 Objectifs pédagogiques, de recherche, vie étudiante
II -7 Objectifs patrimoniaux
II- 8 Fonctionnement : Bilan prévisionnel d'activité

III) Contenu du projet

III - 1 Clauses administratives et juridiques
III - 2 Plan détaillé de financement
III - 3 Coût théorique de construction
III - 4 Surfaces

IV) Projet de localisation

IV - 1 Plans de situation
IV – 2 Urbanisme

V) Planning prévisionnel

VI) Fiche financière

I) DEMANDE D'EXPERTISE (Pièces jointes)

Demande du chef d'établissement
Délibération du Conseil d'administration

II) DESCRIPTION GENERALE DES OBJECTIFS ET DU CONTENU DU PROJET

II-1 Historique du projet

Contexte

La création des ÉSPÉ est au cœur de la loi de refondation de l'école de la république. Ainsi, le 1er septembre 2013, l'IUFM d'Aix-Marseille disparaitra et l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ÉSPÉ) d'Aix-Marseille a vu le jour.

Cette nouvelle structure est chargée de la formation initiale et continue aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans l'académie d'Aix-Marseille. Le projet associe l'université d'Aix-Marseille, l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et l'académie d'Aix-Marseille. Ce projet, plus large que celui qui était porté par l'IUFM, est porté par la composante ÉSPÉ d'AMU dégageant ainsi des besoins et des ambitions différentes.

L'ÉSPÉ a la charge de l'ensemble des formations initiale et continue de la maternelle à l'université. En formation initiale, cela concerne les quatre mentions du master MEEF (environ 2 600 étudiants en 2013/2014 avec une montée en charge depuis septembre 2014).

En formation continue, l'ÉSPÉ est la plateforme des relations entre l'académie et les universités (AMU et UAPV) et joue un rôle essentiel d'interface, drainant un large public d'enseignants des premier et second degrés. Cette mission suppose l'accueil de nombreux enseignants dans le cadre de ces actions de formation continue sur les quatre implantations de l'ÉSPÉ. Au-delà des actions de formation continue, les sites d'accueil offrent l'accès à une documentation et des ressources pour l'enseignement, l'éducation et la formation au travers de la BU-ÉSPÉ et des antennes départementales du CRDP de l'académie qui sont implantés dans ses locaux.

En termes de recherche, l'ÉSPÉ a pour objectif la structuration de la recherche en éducation et formation. Pour Aix-Marseille, cet effort de structuration s'appuie sur la fédération de recherche SFERE-Provence et les dix laboratoires qui la composent et accueille en son sein le laboratoire EA 4671 ADEF qui regroupe une quarantaine de chercheurs et enseignants-chercheurs et près de 80 doctorants.

Par ailleurs, l'ÉSPÉ a la responsabilité des UE de professionnalisation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation en licence.

L'ÉSPÉ a une mission sur l'ensemble du périmètre de l'académie d'Aix-Marseille ; cette couverture est assurée par les implantations de l'ÉSPÉ en Avignon, à Digne, à Aix-en-Provence et à Marseille.

Vers un regroupement de l'ÉSPÉ sur un site unique à Marseille

Depuis les années 2000 l'ÉSPÉ intègre dans sa politique patrimoniale le projet de regroupement de ses implantations marseillaises (Canebière, E. Cas) en un seul lieu. Après l'étude de plusieurs schémas possibles, la création d'Aix-Marseille université a offert à l'ESPE un site d'accueil propice son développement. Le site de Saint Jérôme offre en effet l'opportunité à l'ESPE d'intégrer un « campus » universitaire lui permettant ainsi de bénéficier de la synergie enseignement recherche existante et des équipements de vie étudiante.

Le projet de l'ÉSPÉ sur le campus de Marseille St Jérôme se concrétise donc dans les locaux de l'ex école de chimie et de l'ex-bâtiment de l'ECM.

La présente expertise ne concerne qu'une première tranche du projet global. Il s'agit ici principalement de réaliser les travaux pour installer la recherche et le siège administratif de l'ESPE actuellement situé sur le site Eugène Cas et de préparer l'arrivée des formations. La tranche 2 permettra d'installer les formations situées sur le site Canebière et d'intensifier l'offre de formation de l'ESPE sur Marseille.

II–2 Objectifs Généraux

L'ÉSPÉ projette de regrouper ces deux sites Marseillais (E. Cas et Canebière) au sein d'un site Marseillais dans le campus Saint-Jérôme.

L'ESPE d'Aix-Marseille sur le campus Saint Jérôme correspond à la démarche de l'ÉSPÉ (et d'AMU) de rationalisation des surfaces et de maîtrise-réduction des coûts (démarche initiée en 2012 avec la suppression du site ÉSPÉ de Château-Gombert).

La création d'un site marseillais ayant des capacités d'accueil optimales au regard des locaux actuels de la Canebière et d'Eugène Cas permettra un rééquilibrage des effectifs entre Aix-en-Provence et Marseille avec :

- une logique disciplinaire (renforcer la dimension scientifique et technologique dans les formations des enseignants du premier degré),
- une logique éducative (former les enseignants qui vont avoir à exercer dans des contextes scolaires difficiles)
- une logique de site (la majorité des établissements scolaires accueillant les étudiants en stage sont dans le périmètre marseillais),
- une logique géographique (rééquilibrage entre Aix en Provence et Marseille).

Le positionnement de l'ÉSPÉ dans un ensemble architectural identifié dans les quartiers Nord de Marseille affiche une coloration forte d'inscription de la formation des enseignants en relation avec :

- les milieux scolaires défavorisés,
- l'enseignement en zones difficiles
- la lutte contre l'échec scolaire.
- Le positionnement de l'ÉSPÉ dans le campus de Saint-Jérôme renforce la coloration scientifique et technologique du site marseillais qui est déjà très orientée en ce sens.

Les formations accueillies sont :

- les masters MEEF premier et second degrés (notamment ceux qui concernent les disciplines scientifiques et technologiques
- les masters connexes (master recherche MEEF, masters liés aux autres métiers de l'éducation et de la formation)
- la formation continue des enseignants des premier et second degrés (projet ÉSPÉ)
- Il s'agit également d'accueillir et de développer les recherches en éducation liées à l'EA 4671 ADEF, trois équipes de recherche regroupant une quarantaine de chercheurs et enseignant-chercheurs et accueillant une soixantaine de doctorants et post-doctorants.

Cet environnement de recherche compte également une chaire Unesco (éducation scientifique et technologique et formation des enseignants) et le Centre International de Recherche et de Formation en Éducation Scientifique et Technologique (pôle de recherche internationalement reconnu et accueillant de nombreux chercheurs étrangers).

Dans ce cadre, le pôle recherche est le porteur du projet STETTIN (Science and Technology Éducation Teacher Training International Network) qui bénéficie de soutiens financiers importants (UE, Unesco, état, collectivités territoriales...).

Ainsi, la perspective de créer un seul site à Marseille avec la réhabilitation de l'école de chimie (RTP) et la mise à disposition d'un bâtiment d'enseignement existant permettra de regrouper sur ce site les implantations de la Canebière et de la rue Eugène Cas et de proposer aux étudiants et aux personnels des conditions de travail optimales.

Tranche 1 : Première phase d'installation de l'ESPE (principalement administration et recherche)
Tranche 2 : Seconde phase d'installation de l'ESPE (toutes les formations)

II-3 Justification du projet

Le choix du site Marseille St Jérôme se justifie, en particulier, du point de vue de la formation par la recherche d'un ancrage professionnel.

Cela suppose de développer la formation dans le contexte scolaire le plus représentatif, à savoir Marseille.

En effet, du fait de la densité de population, la grande majorité des lieux de stage pour la formation initiale et la majorité des actions de formation continue concernent la population scolaire marseillaise et sa proche banlieue.

Ce choix est également dicté par la volonté de créer un véritable pôle de recherche en éducation, sur un seul site avec un ancrage fort sur des terrains d'expérimentation compatibles avec ses axes de travaux (difficultés d'apprentissage, échec scolaire, inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers, processus d'enseignement-apprentissage, didactiques des disciplines...)

II-4 Coordination

Le projet est piloté par le Directeur de l'ESPE coordonné par la Direction du Développement du Patrimoine Immobilier d'Aix Marseille Université.

A chaque étape décisive, le projet est soumis au comité de pilotage composé des représentants des Universités, du Directeur de l'ESPE, du représentant du Comité de Site du Rectorat.

II-5 Choix du site

Les deux implantations marseillaises actuelles sont éloignées l'une de l'autre et isolent la direction de l'ÉSPÉ des lieux de formation. Le total des surfaces (5 400 m²) entre les deux sites ne permet pas d'accueillir de manière optimale et rationnelle toutes les activités de formation et de recherche qu'il est souhaitable de rassembler sur Marseille. Par ailleurs, ces locaux souffrent de carences majeures :

Le site Marseille Eugène Cas est une ancienne école de type « Jules Ferry » bâtie fin 19ème (propriété de la ville de Marseille) qui accueille principalement des activités de recherche et les services administratifs de l'ÉSPÉ (60 personnes).

Ce site pâti notamment :

- d'un état général vétuste (huisseries à remplacer en totalité, isolation thermique déficiente, chauffage exclusivement par convecteurs électriques, ...)
- d'une absence d'accessibilité aux PMR
- d'équipements sanitaires insuffisants (4 WC dans la cour)
- d'un espace de stationnement très limitée
- de l'absence de services collectifs (bibliothèque, restauration, vie étudiante, équipements sportifs...)
- d'un éloignement des campus universitaires
- Le site Marseille Canebière, pas vraiment fonctionnel bien que situé dans le centre-ville à proximité du campus St Charles, subi des dysfonctionnements et souffre de carences architecturales importantes, notamment en matière :
    - de chauffage et climatisation
    - de façade (chute d'éléments de façade)
    - de toiture (des problèmes d'étanchéité des toitures terrasses causent des infiltrations)
    - de sous-sols très humides (stockage et locaux techniques inutilisables)
    - de salles d'enseignement (en nombre insuffisant et en capacité d'accueil très largement insuffisante)
    - de bureaux (en quantité insuffisante et mal configurés en raison de l'architecture du bâtiment)
    - d'organisation des services (dispersion des services administratifs et techniques sur plusieurs niveaux)
    - de documentation (espace de documentation exigu)
    - de vie étudiante (absence de véritable « espace vie étudiante »)
    - d'espace de convivialité pour les personnels.

Le projet de regroupement des sites ÉSPÉ Marseillais doit permettre:

- de regrouper les pôles recherche, enseignement et administratif sur un seul site
- de créer un pôle recherche,
- d'optimiser et faciliter le fonctionnement des services,
- de disposer de locaux adaptés en surfaces et aux normes,
- de réduire et maitriser les charges patrimoniales de l'ÉSPÉ,
- d'améliorer la fonctionnalité et la convivialité des lieux d'enseignements et de vie étudiante.

II-6 Objectifs pédagogiques, de recherche et de vie étudiante

En termes de recherche, l'objectif, sera de rassembler la recherche en éducation au sein d'un pôle connectée aux champs de la formation.

En termes de formation, l'objectif, sera de ramener les formations scientifiques et technologiques sur Marseille, d'augmenter le nombre de professeurs des écoles sur Marseille et de transférer l'essentiel de la formation continue sur Marseille.

D'autre part, L'ÉSPÉ s'occupera de l'organisation du tiers-temps de service d'enseignement qui sera proposé aux candidats admissibles aux concours dans le cadre d'un contrat rémunéré à mi-temps.

Les enseignements impliqueront une collaboration permanente entre les étudiants et les praticiens présents sur le terrain (enseignants, maîtres formateurs, personnels de direction, inspecteurs, représentants d'associations partenaires de l'école).

L'ÉSPÉ formera également les étudiants se destinant à d'autres métiers de l'éducation, mais aussi les étudiants de licence bénéficiant d'un emploi d'avenir professeur ou encore tous ceux souhaitant développer des compétences dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

L'ÉSPÉ construira des parcours de formation continue à destination des enseignants, des formateurs et des personnels d'inspections et d'encadrement (La formation continue représente près de 30% de l'activité de notre ÉSPÉ).

En matière de recherche, l'ÉSPÉ sera associé à neuf laboratoires conduisant des recherches en éducation et rassemblés dans une structure fédérative de recherche, SFERE Provence et est dépositaire, en partenariat avec l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, de la chaire Unesco « Éducation scientifique et technologique et formation des enseignants ».

De plus, l'ÉSPÉ sera ouverte sur le monde au travers des nombreux partenariats de formation, d'expertise et de recherche aux niveaux régional, national, européen, méditerranéen et international.

Enfin, l'ÉSPÉ favorisera la mobilité entrante des étudiants grâce à une politique d'ouverture qui doit permettre à de nombreux étudiants étrangers de s'inscrire en master MEEF (Les étudiants Erasmus sont de plus en plus nombreux)

Effectifs prévisionnels attendus :
En formation initiale environ 3 000 étudiants dont près de 1 200 sur le site de Marseille (600 actuellement)
Les masters MEEF sont organisés autour de quatre mentions, 28 parcours et presqu'autant d'options.

La formation s'articule autour de quatre composantes principales :

- des enseignements disciplinaires
- un tronc commun permettant de créer une culture partagée par tous les futurs professeurs
- une spécialisation en fonction du métier choisi par l'étudiant
- des enseignements orientés vers la pratique professionnelle,
- En formation continue la majorité des stages de l'académie ont lieu sur Marseille. Cela représente environ 6 500 heures de formation dispensée à près de 4 000 enseignants chaque année ; si l'on définit un équivalent en étudiants, ce volume de formation correspondrait à celui dispensé sur toute une année à 300 étudiants répartis dans 15 groupes pour une année.

Vie étudiante
La présence de l'ÉSPÉ sur le site St Jérôme permettra aux étudiants d'accéder aux services proposés par le campus : bibliothèque, restauration, logement, activités sportives et vie étudiante.
L'implantation sur un seul site favorisera l'émergence d'une vie associative étudiante dynamique au sein de la composante ÉSPÉ.

Effectifs attendus
Au terme du projet, les effectifs attendus sur le site de Saint Jérôme seront de 68 personnels administratifs et logistiques, 71 enseignants chercheurs, 76 doctorants et 1353 étudiants.

II-7 Objectifs patrimoniaux

Connecter
Positionner les acteurs d'AMU sur des sites accessibles afin de favoriser l'utilisation des modes doux de transport.

Rassembler
Mutualiser l'utilisation des espaces et des équipements en regroupant les entités par thématique disciplinaire sur un même lieu

Intensifier
Adapter les espaces aux besoins et nécessités du programme et rationnaliser les surfaces en optimisant et requalifiant les locaux.

Le bâtiment concerné par la Phase une du projet ESPE Saint Jérôme est le RTP B. Cet édifice est un bâtiment en R+3 d'une superficie SHON de 2700m² SHON situé au Sud du site de Saint Jérôme.

La première tranche de l'opération ESPE Saint Jérôme vise principalement à réhabiliter une partie du RTP B pour les besoins de l'ESPE.

Cette réhabilitation partielle permettra de libérer le site actuel et de réduire ainsi le nombre de site et les surfaces occupées par AMU.

II-8 Fonctionnement : Bilan prévisionnel d'activité

Le coût d'exploitation et de maintenance des bâtiments pour la surface réhabilitée à terme est estimé à 46 000 € annuel.

III) CONTENU DU PROJET

III-1 Clauses administratives et juridiques

Maîtrise d'ouvrage
La Maîtrise d'Ouvrage de cette opération sera assurée par l'Université d'Aix-Marseille.

Situation juridique du terrain d'assiette
Le terrain d'assiette est une propriété de l'Etat. La convention d'utilisation du site au profit d'AMU est en cours d'élaboration.

III-2 Plan détaillé de financement

Financeur	Montant €TTC
ETAT	4 035 000
Région	
Ville	
TOTAL en €	**4 035 000**

III-3 Coût théorique de la construction

Les travaux sont estimés à 2.8M€ TTC pour une surface SHON réhabilitée de 1680 m², soit un coût de construction de 1 700€/m².

III-4 Surfaces

Fonctions	Surfaces utiles
Administration	816m²
Enseignant/chercheurs	244m²
Doctorants	152m²
TOTAL SU	**1182 m²**
TOTAL SHON	**1680 m²**

IV) LOCALISATION

IV-1 Plan de situation

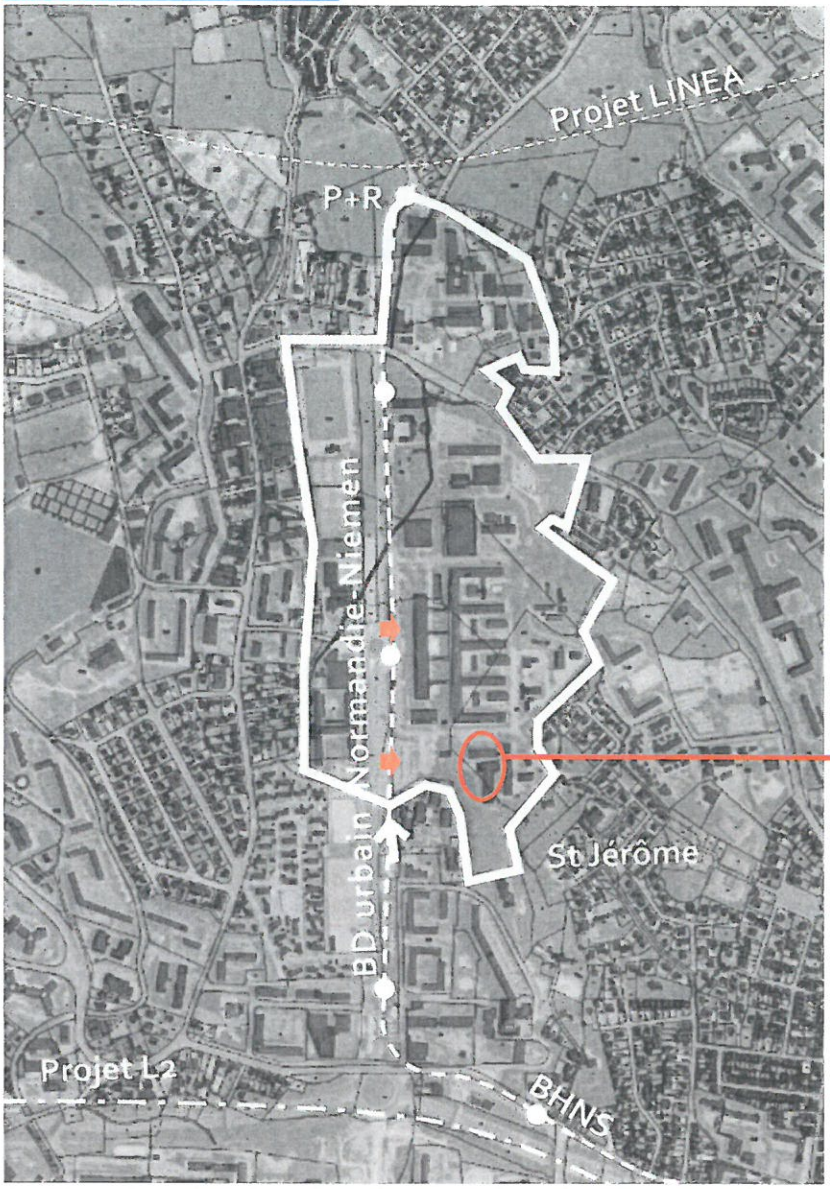

RTP B
ECM

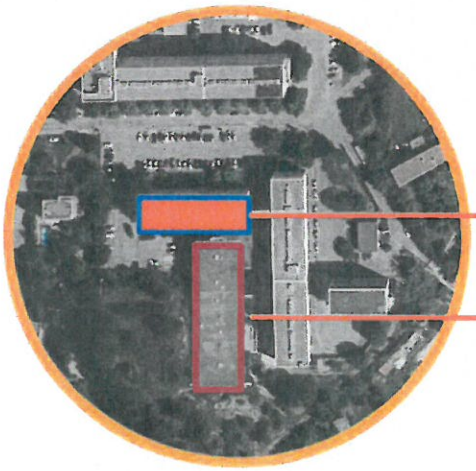

RTP B
2680m² SHON

ECM
2353m² SHON

IV-2 Urbanisme

Adresse du site : Avenue Escadrilles Normandie Niémen 13013 Marseille

Données cadastrales :

N° parcelle	Surface en m²
OD 195	13313
OD196	300
OD178	15720
OD 133	21998
OD 114	1597
OD 197	2862
OD 176	5689
OK 5	49745
OK55	38426
OK86	49524
TOTAL	**199 174**

PLU : zone UGE : grands équipements

- Le bâtiment bénéficiera de l'infrastructure des réseaux du site
- Le bâtiment bénéficiera de l'offre en stationnement du site

V) PLANNING PREVISIONNEL

Etudes : mars 2015 / mars 2016
Travaux : mai 2016 / décembre 2017
Réception : 2017

VI) FICHE FINANCIERE

ESPE St Jérôme tranche 1	valeur sept 2014		TOTAL HT	TOTAL TTC
1- Travaux			**2 364 867**	**2 837 841**
2- Aléas du cout des travaux	**8,00%**	du coût des travaux	**189 189**	**227 027**
3- Honoraires techniques			**425 119**	**510 142**
Etudes préalables			**45 000**	53 820
Missions Conseil				
Programmiste		mission	30 000	36 000
Economiste, notaire, juriste	0,145%	du coût des travaux	3 429	4 115
Maîtrise d'œuvre	11,5%	du coût des travaux	271 960	326 352
OPC	1,0%	du coût des travaux	23 649	28 378
Bureau de contrôle	1,0%	du coût des travaux+aléas	25 541	30 649
Coordonnateur sécurité santé	1,0%	du coût des travaux+aléas	25 541	30 649
4- Aléas sur honoraires	**3,00%**	du coût des honoraires	**12 754**	**15 304**
5- Etudes et frais complémentaires			**40 000**	**48 000**
6- Assurances	2,00%	du coût des travaux+aléas TTC	**61 297**	**73 557**
7 - Actualisation - Révisions	**sur 3 ans**		**269 274**	**323 128**
Construction 3 ans de travaux	**9,0%**	des travaux et aléas	229 865	275 838
honoraires 3 ans	**9,0%**		39 408	47 290
MONTANT DE L'OPÉRATION		(1+2+3+4+5+6+7)	**3 362 500**	**4 035 000**